

# Collectif Liberté-Gratuité-Pont du Gard

Communiqué du 14 septembre 2015

Le collectif Liberté-Gratuité-Pont du Gard a participé à l'inauguration du premier tronçon de la Voie Verte du Pont du Gard le 12 septembre, à Comps.

Ses représentants ont attentivement écouté le discours de M. Olivier Gaillard, vice-président du conseil départemental. Ils ont bien entendu l'affirmation de la volonté du conseil départemental de revenir à la gratuité de l'accès des piétons et des cyclistes au pont du Gard. Ils ont également noté l'appel à la concertation sur les modalités d'application de ce principe qui est le simple retour au principe de gestion écarté unilatéralement par l'EPCC au printemps 2013, après avoir prévalu depuis l'ouverture du Site, en 2000.

Le collectif est prêt, à tout moment, à participer au travail de définition des modalités du retour à la gratuité. Toutes ses composantes sont conscientes des enjeux pour l'établissement public et attentives aux interrogations de ses employés. Mais elles sont convaincues que la solution au problème récurrent d'équilibre économique du Site ne réside pas dans la négation du principe sur lequel le conseil général l' a fondé: libre accès aux promeneurs; services payants **proposés en plus** aux visiteurs désireux de mieux connaître l'ouvrage antique et son environnement.

Surtout, toutes sont persuadées de l'intérêt, pour le Site, de s'adapter au développement des déplacements et du tourisme doux, et de l'atout que représente la Voie Verte du Pont du Gard pour le territoire qu'elle parcourra.

Bien entendu, puisque le cap fixé est le retour au libre accès des promeneurs au pont du Gard, le collectif estime possible et hautement souhaitable de suspendre immédiatement le tarif piétons et cyclistes pour toutes les personnes ne désirant pas visiter les espaces payants: la perte de recettes serait infime, puisque la saison s'achève et que les contrôles aux entrées vont être allégés.